

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

MISSION PERMANENTE DE L'UNION AFRICAINE

Avenue Molière 186-1050 Bruxelles (Belgique) Tél:(322) 346.97.47/48 Fax:(322) 346.97.28
e-mail: africanunion@skynet.be

CONFÉRENCE

**LE RÔLE DU SERVICE EUROPÉEN POUR L'ACTION EXTÉRIEURE (SEAE)
DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE CONJOINTE UE-AFRIQUE (JAES)**

**MARDI 19 AVRIL 2011
HOTEL METROPOLE BRUXELLES**

AIDE-MEMOIRE

AIDE-MEMOIRE

Conférence sur le rôle du Service européen pour l'action extérieure (SEAE) dans la mise en œuvre de la stratégie conjointe UE-Afrique (JAES)

Mardi 19 avril 2011

Hôtel Métropole à Bruxelles

I. Contexte

Le Traité de Lisbonne signé par les chefs d'État ou de gouvernement des 27 États membres de l'Union Européenne (UE) le 13 décembre 2007, et entré en vigueur le 1^{er} décembre 2009, a doté l'Union européenne d'un Service européen pour l'action extérieure (SEAE). Il s'agit d'une structure diplomatique qui vise à développer une véritable politique étrangère de l'Union.

En novembre 2009, le Conseil européen a nommé la baronne Catherine Ashton en tant que Haute Représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité. Elle est également Vice-présidente de la Commission européenne. Elle est appuyée dans sa mission par le SEAE. L'article 27, paragraphe 3, du Traité de Lisbonne constitue la base juridique relative à l'organisation et au fonctionnement du SEAE¹.

Le SEAE est opérationnel depuis fin 2010, après adoption par le Conseil européen des actes juridiques et autres dispositifs relatifs à son organisation et à son fonctionnement². Mme Catherine Ashton entend dynamiser la politique de l'UE dans le domaine de la coopération au développement à travers le SEAE. En effet, bien que le contrôle des instruments financiers extérieurs de l'UE (politiques de développement et de voisinage) reste de la compétence de la Commission, les propositions de changements dans la politique de développement (Fonds européen de développement et Instrument de coopération au développement), seront désormais établies conjointement par le SEAE et la Commission. La préparation en commun avec le SEAE des documents de programmation pourrait contribuer à faire progresser l'intégration

¹Disponible sur : <http://www.europaforum.public.lu/fr/dossiers-thematiques/2010/seae/index.html>

² Le 26 juillet 2010, le Conseil européen a adopté la décision fixant l'organisation et le fonctionnement du SEAE. Le 17 novembre 2010, le Conseil a adopté les deux derniers actes juridiques pour permettre le fonctionnement Service européen d'action extérieure. <http://www.europaforum.public.lu/fr/dossiers-thematiques/2010/seae/index.html>

de la perspective politique et de celle du développement. Tout ceci augure donc d'un rôle important du SEAE dans le dialogue politique entre l'Afrique et l'Europe en général, et dans la mise en œuvre de la JAES en particulier, mais soulève trois questions fondamentales :

1. Comment parvenir à un tel objectif, dans la mesure où les moyens d'actions du SEAE dans le domaine de la coopération au développement semblent limités ?
2. Quelle sera la place de la JAES dans l'action du SEAE ?
3. Quel sera l'interlocuteur principal de la Commission de l'UA dans le dialogue politique entre l'Afrique et l'Europe dans la mesure où le partenariat entre l'UE et l'Afrique est large et inclut, en grande partie, des questions de coopération au développement ?

II. Objectifs

La Mission Permanente de l'UA à Bruxelles propose d'organiser une Conférence sur le rôle du SEAE dans la mise en œuvre de la JAES afin de répondre aux interrogations susmentionnées. Avec l'adoption d'un nouveau plan d'action 2011-2013 dans le cadre de la JAES, et le lancement récent du Livre vert sur la politique de développement de l'UE, la question du rôle du SEAE dans la mise en œuvre de la JAES mérite grandement d'être débattue. Cela est d'autant plus important que lors de la Conférence sur le Traité de Lisbonne et ses implications sur les relations entre l'UE et l'Afrique, organisée par la Mission de l'UA en avril 2010, les participants avaient émis le souhait de continuer le débat sur le Traité de Lisbonne, particulièrement sur la mise en place du SEAE. Cette conférence vise donc à exaucer ce souhait et ainsi enrichir le débat sur le partenariat entre l'Afrique et l'Europe.

De manière spécifique, l'objectif de la Conférence est d'échanger sur :

- Le rôle et la valeur ajoutée du SEAE dans le domaine de la coopération au développement, plus particulièrement dans la mise en œuvre de la JAES ;
- Les modalités de collaboration existantes et/ou envisageables entre le SEAE et les parties prenantes africaines (la Commission de l'UA, le Groupe africain des Ambassadeurs à Bruxelles, etc.), dans la mise en œuvre de la JAES.

III. Résultats attendus

- 1) Une claire compréhension du rôle, des responsabilités et domaines d'intervention du SEAE dans la mise en œuvre de la JAES;

- 2) Une identification des modalités opérationnelles qui permettrait au SEAE, à la Commission de l'UA et au Groupe africain des Ambassadeurs à Bruxelles de collaborer étroitement dans le cadre du suivi et de la mise en œuvre de la JAES.

IV. Participants

La conférence s'adresse aux Ambassadeurs du Groupe africain de Bruxelles et à leurs collaborateurs, à différents partenaires de l'Afrique, ainsi qu'aux africains de la diaspora.



MISSION PERMANENTE DE L'UNION AFRICAINE

Avenue Molière, 186 - 1050 Bruxelles (Belgique) Tel: (322) 346.97.47/48 Fax: (322) 346.97.28
e-mail: africanunion@skynet.be

**CONFERENCE SUR LE ROLE DU SERVICE EUROPEEN D'ACTION
EXTERIEURE (SEAE) DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE
CONJOINTE UE-AFRIQUE (JAES) ET SON PLAN D'ACTION**

Mardi 19 avril 2011, de 9H30 à 13H00
Hôtel Métropole
(31, Place de Brouckère 1000 Bruxelles)

PROGRAMME

- 8h-9h. :** Arrivée des participants
- 09h30-10h. :** *Mot de bienvenue*
- M. Cheikh Niang**, Fonctionnaire en charge, Mission permanente de l'Union africaine à Bruxelles
- S.E. Ambassadeur Hanno Burkhard Rumpf**, Ambassadeur de la Namibie, Président du Groupe africain des Ambassadeurs à Bruxelles et Modérateur de la conférence
- 10h00-10h15 :** *La place de la Stratégie conjointe UE-Afrique dans l'action du SEAE ?*
- Intervenant : M. Nick Westcott**, Directeur général pour l'Afrique, Service européen pour l'action extérieure.
- 10h15-11h00 :** Échange de vues
- 11h00-11h45 :** *Le financement de la JAES : contraintes, enjeux et perspectives*
- Intervenants : Dr René Kouassi**, Directeur du Département des Affaires économiques, Commission de l'Union africaine ; **M. Klaus Rudischhauser**, Directeur des relations avec les États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), Commission européenne.
- 11h45-12h30 :** Échanges de vues
- 12h.30-13h.00 :** *Synthèse et clôture de la conférence*
- 13h.00 :** Déjeuner (buffet)



MISSION PERMANENTE DE L'UNION AFRICAINE

Avenue Molière 186-1050 Bruxelles (Belgique) Tél:(322) 346.97.47/48 Fax:(322) 346.97.28
e-mail: africanunion@skynet.be

Ref.: UA.BRU/FC/SEAE-JAES/135.11

La Mission permanente de l'Union africaine à Bruxelles présente ses compliments à toutes les Ambassades des Etats membres de l'Union africaine à Bruxelles ainsi qu'aux Représentations des Communautés économiques régionales et a l'honneur de les inviter à participer à la Conférence qu'elle organise, en étroite collaboration avec le Groupe africain des Ambassadeurs à Bruxelles, sur le thème suivant : « **Rôle du Service européen pour l'action extérieure (SEAE) dans la mise en œuvre de la stratégie conjointe Afrique-UE (JAES)** », **mardi 19 avril 2011 de 9h30 à 13 h**, à l'hôtel Métropole (31, Place de Brouckère 1000 Bruxelles)

La Mission organise cette conférence pour mieux cerner le rôle du SEAE dans le dialogue politique entre l'Afrique et l'Europe, en général et dans la mise en œuvre de la Stratégie conjointe, en particulier. La conférence fait suite à celle sur le Traité de Lisbonne et ses répercussions sur les relations entre l'UE et l'Afrique, organisée par la Mission en avril 2010, au cours de laquelle les participants avaient émis le souhait de continuer le débat sur la nouvelle restructuration de l'architecture institutionnelle européenne.

La conférence sera modérée par S. E. M. Hanno Burkhard Rumpf, Ambassadeur de Namibie, Président en exercice du Groupe africain des Ambassadeurs à Bruxelles. Monsieur Nicholas Wescott, Directeur général pour l'Afrique au SEAE, interviendra sur les aspects institutionnels et organisationnels du pilotage et de la mise en oeuvre de la Stratégie conjointe. Messieurs René Kouassi et Klaus Rudischhauser, respectivement, Directeur du Département des Affaires économiques de la Commission de l'Union africaine et Directeur des relations avec les États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) de la Commission européenne, exposeront sur les aspects relatifs au financement de la Stratégie conjointe.

Les Ambassades et les Représentations des CER sont priées de bien vouloir trouver, ci-joint, un Aide-mémoire sur la conférence et le programme y afférent.

La Mission voudrait prier Leurs Excellences, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs ainsi que Mesdames et Messieurs les Ministres ou Premiers conseillers de bien vouloir rehausser personnellement de leur présence cette importante conférence.

La Mission permanente de l'Union africaine à Bruxelles saisit cette occasion pour renouveler à toutes les Ambassades des Etats membres de l'Union africaine à Bruxelles ainsi qu'aux Représentations des Communautés économiques régionales l'assurance de sa très haute considération.

Bruxelles, 7 avril 2011



**A toutes les Ambassades des États membres
De l'union africaine et aux Représentations
Des Communautés économiques régionales
A Bruxelles**

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Specialized Technical and representational Agencies

Permanent Mission of the African Union in Brussels

2011-04-07

Conference on the Role of the European External Action Service (EEAS) in the implementation of the Joint Africa-EU Strategy (JAES) and its Action Plan

Permanent Mission of the African Union in Brussels

<https://archives.au.int/handle/123456789/6824>

Downloaded from African Union Common Repository